

## COMMENT INTRODUIRE UNE DEMANDE D'EXTRAIT CADASTRAL ?

- Surfez sur [www.myminf.be](http://www.myminf.be) et parcourez les étapes suivantes :
  - ① Identifiez-vous avec votre lecteur de carte eID ou Itsme
  - ② À gauche, cliquez sur « Mon patrimoine »
  - ③ Cliquez sur « Extraits cadastraux en ligne »
  - ④ Sélectionnez les biens
  - ⑤ Sélectionnez la motivation
  - ⑥ Identifiez la parcelle
  - ⑦ Sélectionnez la parcelle
  - ⑧ Vérifiez la commande
  - ⑨ Payez la commande en ligne (Bancontact)
- Vous recevrez une confirmation de votre commande dans votre MyFinBox, votre boîte e-mail personnelle dans « Mes messages ».
- Vous recevrez un deuxième message dans votre MyFinBox quand votre extrait sera disponible, dans la plupart des cas dans un délai de 48 heures.
- Vous trouverez l'extrait même dans « Mes documents ». L'extrait restera disponible pendant un délai d'un an.

Toute personne désirant introduire une demande sur papier, doit utiliser à cet effet le formulaire « Demande d'extraits de la documentation cadastrale ». Ce formulaire est disponible sur notre site web : [www.fin.belgium.be](http://www.fin.belgium.be)

> Particuliers > Habitation > Cadastre > Extrait cadastral



L'outil de demande d'extraits cadastraux ne fonctionne pas optimalement avec Internet Explorer. Utilisez de préférence Google Chrome, Mozilla Firefox ou Microsoft Edge.

## COMBIEN COÛTE UN EXTRAIT CADASTRAL ?

Un extrait cadastral demandé via **MyMinfin** est moins coûteux qu'une demande via le formulaire papier. En outre, le traitement de celle-ci est plus rapide.

### NOUVEAUX TARIFS

À partir de novembre 2018

#### Extrait des données propriétaires

	Prix via MyMinfin (€)	Prix via le formulaire papier (€)
Copropriétaires dans un immeuble à appartements	10	40
Données du propriétaire d'une parcelle patrimoniale déterminée (sans mention du revenu cadastral)	5	20
Données du propriétaire d'une parcelle patrimoniale déterminée et des propriétaires des parcelles patrimoniales		
- tenantes et aboutissantes	10	40
- dans un rayon de 50 m	10	40
- dans un rayon de 100 m	15	60
- dans un rayon de 200 m	32,5	130
- dans un rayon de 500 m	47,5	190

#### Extrait des données parcellaires

	Prix via MyMinfin (€)	Prix via le formulaire papier (€)
<b>Biens du demandeur</b>		
Liste complète des biens avec ou sans mention du revenu cadastral	0	20
Liste partielle des biens avec ou sans mention du revenu cadastral	0	20
<b>Biens d'un tiers</b>		
Liste complète des biens avec ou sans mention du revenu cadastral	5	20
Liste partielle des biens avec ou sans mention du revenu cadastral	5	20
<b>Attestations de revenu cadastral</b>		
Attestation pour réduction des droits d'enregistrement	5	20
Attestation pour restitution partielle des droits d'enregistrement	5	20
Attestation pour cession de bâtiment neuf sous régime TVA	5	20
Attestation de revenu cadastral non fixé	5	20
<b>Divers</b>		
Fiche d'expertise		
Croquis de mutation, par croquis	0	0
Historique d'une parcelle plan ou patrimoniale sur base des croquis de mutation	110	110
Liste des coordonnées d'un remembrement	150	150
Procès-verbal d'abornement des limites communales	190	190
	190	190



## BESOIN D'UN EXTRAIT DU PLAN PARCELLAIRE CADASTRAL ?

Vous pouvez consulter le plan parcellaire cadastral gratuitement via l'application **CadGIS**.

- Surfez sur [www.myminf.be](http://www.myminf.be)  
> Mon patrimoine > CadGIS
- L'application est également directement accessible via [www.cadgis.be](http://www.cadgis.be)

Vous pouvez effectuer une recherche dans le plan sur base de nom de rue et numéro de maison et en faire une impression.



**Il n'est plus possible** d'introduire une demande d'extrait du plan parcellaire cadastral auprès nos services.

## UNE QUESTION ?



AYEZ  
LE BON  
RÉFLEXE :

[WWW.FIN.BELGIUM.BE](http://WWW.FIN.BELGIUM.BE)

> Particuliers > Habitation > Cadastre > Extrait cadastral

## VOUS N'AVEZ PAS TROUVE CE QUE VOUS CHERCHEZ ?

- Utilisez le formulaire d'aide dans **MyMInf** symbolisé par une icône de cloche 🔔 à droite dans le haut de la fenêtre de l'onglet « Extraits cadastraux en ligne ».



### Éditeur responsable :

SPF Finances  
Service Coordination stratégique et Communication  
Francis Adyns  
Bd du Roi Albert II, 33 - boîte 70 - 1030 Bruxelles  
■ [www.fin.belgium.be](http://www.fin.belgium.be)  
D/2018/1418/77 (novembre 2018)



Service Public  
Fédéral  
FINANCES

[WWW.FIN.BELGIUM.BE](http://WWW.FIN.BELGIUM.BE)

## MA TO DO LIST



**DEMANDER UN  
EXTRAIT CADASTRAL**  
Mode d'emploi et tarifs

